



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2026

Ordre du Jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 16 avril 2026 ;
- Affectation du résultat 2025 ;
- Vote du budget primitif 2026 ;
- Vote de l'application de la fongibilité des crédits ;
- Informations et questions diverses.

Ouverture de la séance : 18h35

Présents:

M. BEAUD Christophe - M^{me} BOISJOLY Sylvie - M. BOUVIER Sébastien - M^{me} FAYOLLE Nathalie
- M. GOUD Marius - M^{me} LHERISSEL Elodie - M. MAYET Bernard – M. PATRAS Michel –
M. TOSCANO Pierrick - M^{me} VUILLERMET Gaëlle - M. WUILLEMIN Sébastien.

Excusé(e)s :

- M^{me} DEBRUILLE Brigitte donne pouvoir à M. BEAUD Christophe ;
- M^{me} DE STEFANI Marianne donne pouvoir à M^{me} VUILLERMET Gaëlle ;
- M. GOUTEBROZE Hippolyte donne pouvoir à M. MAYET Bernard ;
- M^{me} LANOUE Zoé donne pouvoir à M^{me} LHERISSEL Elodie.

Secrétaire de séance : M^{me} LHERISSEL Elodie.

Préambule :

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent:**
- Présentation du compte-rendu du jeudi 16 avril 2026.
- **Voté à l'unanimité.**

I. Affectation du résultat 2025 :

- M. Hippolyte GOUTEBROZE, adjoint aux finances, a présenté l'affectation du résultat 2025 dans sa globalité et son détail.
- Les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	532 196,30 €
Recettes	703 551,28 €
Résultat de l'exercice	171 354,98 €
Résultat de fonctionnement reporté	862 303,90 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	1 033 658,88 €
---------------------------------	----------------

INVESTISSEMENT	
Dépenses	532 977,67 €
Recettes	429 181,34 €
Résultat de l'exercice	- 103 796,33 €
Résultat d'investissement reporté	- 148 263,18 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	- 252 059,51 €

BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	
Solde de clôture 2025	- 252 059,51 €
Restes à réaliser en dépenses	- 543 600,00 €
Restes à réaliser en recettes	0 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2025	- 795 659,51 €

- **Voté à l'unanimité.**
- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré et approuvé, affecte les résultats définitifs de l'exercice 2025 comme suit :**

Section	Imputation	Dépenses	Recettes
Investissement	D/001	252 059,51 €	
	R/1068		795 659,51 €
Fonctionnement	R/002		237 999,37 €

II. Vote du budget primitif 2026 :

- M. l'adjoint aux finances présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2026.
- **Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :**
 - **Investissement** : Dépenses : 1 348 040,00 € ; Recettes : 1 348 040,00 €
 - **Fonctionnement** : Dépenses : 878 040,00 € ; Recettes : 878 040,00 €
- **Voté à l'unanimité.**
- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif de la commune.**

III. Application de la fongibilité des crédits :

- **Définition :**
La fongibilité des crédits permet à une collectivité de transférer des crédits du budget d'un chapitre à un autre au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

- Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.
- Il est proposé d'adopter cette disposition de souplesse budgétaire, qui permettra de réaliser des opérations de virement de crédits budgétaires entre chapitres avec rapidité.
- **Voté à l'unanimité.**
- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.**
- **Le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

IV. Questions diverses :

- Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00.

FIN DU COMPTE RENDU

Fait le 30/04/2026
À Saint-Baudille-de-la-Tour

Signature du Maire

Signature du Secrétaire de séance